21.06.2011 – 08:00 Uhr

Monster.ch: Bien négocier son salaire

Zurich (ots) -

De trimestre en trimestre, on peut observer que les salaires suisses progressent légèrement en comparaison annuelle. Mais cette hausse est presque entièrement absorbée par le renchérissement. En 2010, par exemple, le niveau des salaires est monté de 0,8%*, le coût de la vie a augmenté de 0,7%, ce qui constitue par ailleurs la plus faible hausse depuis 1999.

L'économie helvétique tourne à plein régime. Mais les salariés en profitent-ils? Disposer d'une bonne stratégie et des arguments convaincants pour négocier une hausse de salaire peut s'avérer payant.

«Les employés représentent un capital important pour l'entreprise. Leur engagement doit être récompensé en conséquence», souligne Michel Ganouchi, Country Manager de Monster Worldwide Switzerland AG. «En ces temps de pénurie de main d'oeuvre spécialisée - un phénomène qui ne touche pas que les classes salariales élevées -, le facteur de la rémunération et les prestations supplémentaires attrayantes pèsent de plus en plus dans le choix d'un nouvel employeur.»

A ceux qui souhaitent obtenir une augmentation, Monster.ch donne les conseils suivants:

- Prouver sa valeur: ce devrait être la première étape d'une négociation de salaire. Il s'agit pour le collaborateur de montrer clairement en quoi une augmentation est justifiée. Par exemple, en expliquant comment il ou elle a contribué à la réussite de l'entreprise, ou en décrivant les projets profitables qu'il ou elle a aidé à faire aboutir.

- Ajournement de la négociation: si l'employeur reconnaît la contribution de son collaborateur / de sa collaboratrice mais ne dispose momentanément plus des fonds lui permettant d'accorder une augmentation, le collaborateur / la collaboratrice devrait demander une confirmation écrite du délai d'entrée en vigueur du nouveau salaire, ou fixer avec son supérieur un nouvel entretien destiné à poursuivre les discussions.

- Proposer des variantes: lorsqu'une amélioration concrète n'est pas possible, il vaut la peine d'envisager autre chose. L'entreprise dispose en effet de tout un éventail d'offres susceptibles de rendre la vie professionnelle plus agréable: horaires flexibles, un jour de travail à domicile par semaine, prise en charge de frais de formation, ou encore congé sabbatique. Le cas échéant, de nouvelles responsabilités ou de nouvelles tâches peuvent également constituer une récompense bienvenue.

*Source: indice des salaires, derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique

Autres conseils en relation avec la négociation du salaire:

http://conseils-carriere.monster.ch/salaires-et-avantages/careers.aspx

Pour tous les autres thèmes ayant trait à la carrière et à la profession: http://conseils-carriere.monster.ch

Téléchargement du communiqué de presse: http://news.monster.ch

Contact:

Monster Worldwide Switzerland AG
Michel Ganouchi
Country Manager
Bändliweg 20
8048 Zurich
Tél.: +41/43/499'44'08
Fax: +41/43/499'44'44
E-Mail: michel.ganouchi@monster.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001987/100627202 abgerufen werden.